

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MOUAZE

Le 23 décembre 2021

Nombre de membres :

En exercice : 19

Présents : 10

Votants : 11

L'an deux mille vingt et un, le vingt-trois décembre à onze heures et trente minutes, les membres du Conseil Municipal de cette commune, dûment convoqués, se sont réunis dans la petite salle communale, sous la présidence de Frédéric BOUGEOT, Maire.

Présents : BOUGEOT Frédéric, GALLE Jean-François, NGUIE Morgane, FAUCHER Stéphane, BELLEC Jean-Pierre, ROSSA-PINEL Damien, LE POTTIER Arnaud, DÉSÉVÉDAVY Régis, BOCQUET Damien, BLANCHET Jérôme.

Absents excusés : QUINIOU Solange, BRAMOULLE Séverine donne pouvoir à ROSSA-PINEL Damien, DOUSSON Hélène, PAILLARD Françoise, FOUCHER Géraldine, POIRIER-RODRIGUEZ Céline, RENARD Marine, PASCO Cécile, POULAIN Alexis.

Secrétaire de séance : GALLE Jean-François

1. Budget/Finances

Délibération n° 2021-073 : Budget communal : décision modificative n°4

Afin de pouvoir payer le 1^{er} acompte des honoraires du maître d'œuvre chargé des travaux de rénovation thermique de la petite salle communale, il y a lieu de procéder à la décision modificative suivante :

Décision modificative n°5 : virement de crédits

INVESTISSEMENT			
Dépenses			
Op. 7 : Salle communale ↳ cpte 2313	+ 1 500 €	Op. 202102 : Vestiaires de foot ↳ cpte 2313	- 1 500 €
TOTAL	+ 1 500 €	TOTAL	- 1 500 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide à l'unanimité des membres présents :

- D'approuver la décision modificative n°5 présentée ci-dessus ;
- D'autoriser le maire ou à défaut l'un des adjoints à poursuivre l'exécution de la présente délibération.

2. Questions diverses

→ Prochains conseils : Mardi 01 février à 20h30
Mardi 15 mars à 20h30
Mardi 05 avril à 20h30

→ Apprentis en BTS : M. GALLE informe le conseil municipal que des jeunes apprentis en BTS pourraient intervenir, dans le cadre de leur formation, sur le projet de réhabilitation des anciennes lagunes. Leur intervention se ferait en appui des Bassins Versants. Ils pourraient également

intervenir sur les parcelles humides le long de l'Illet en dessus du lotissement « Les Hauts de l'Illet ». Ils seraient présents de janvier à juin 2022.

- Projet Nature à l'école : dans le cadre du projet nature proposé par la CCVIA aux écoles du territoire, M. BOUGEOT informe le conseil que le chargé de mission est en cours de recrutement.
- Ecole publique : M. BOCQUET informe les membres du conseil que les dalles numériques ont été posées les 21 et 22/12/2021. Les enseignantes vont être formées le 17/01/22.
- Rétrocession des parcelles GUILLOTEL (nord Ouest du lotissement « La Saudrais » : M. BOUGEOT informe le conseil municipal que la rétrocession est en cours et que les frais de notaire seront à la charge de l'aménageur Bretagne Aménagement Patrimonial.